

1. *Débitrice*: **ACS Strategies Financières SA**, rue Vautier 17-19, **1227 Carouge**

2. *Remarques*: conseils financiers, économiques et juridiques, gestion de projets, activité de fiduciaire, commerce et courtage de produits financiers et d'assurance, gestion d'entreprises participation dans d'autres sociétés notamment des sociétés holdings, à l'exclusion de participations immobilières soumises à la LFAIE.

Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:

1. L'état de collocation (réf. n° 1);

2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2);

3. L'inventaire (contenant, cas échéant, la liste des objets déclarés de stricte nécessité) (réf. n° 3).

A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:

- vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF);

- dix jours pour recourir contre l'inventaire et les décisions relatives aux objets déclarés de stricte nécessité (art. 32 OAOF).

Sinon, l'état de collocation, l'état de revendication et l'inventaire seront considérés comme acceptés. (Réf. n° 1-2)

Pour tout renseignement:

Gisèle Unternahrer, tél. 022 388 89 04.

Office des faillites

1227 Carouge

(02976796)